

**LOISIRS ACCUEIL****ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901****SIEGE SOCIAL : 8 rue d'Escures – 45000 ORLEANS**

\*.\*.\*.\*.\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LOISIRS ACCUEIL LOIRET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner le respect du principe de séparation des exercices. Le poste « avances et acomptes reçus sur commandes en cours » au 31 décembre 2012 s'élève à 45 919,19 euros et comprend les versements effectués par les clients au titre de l'exercice 2013.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 22 février 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



S. AUBAILLY

Associé Mandataire Social

*Bilan Actif*

	Exercice clos au 31/12/12			N-1
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciel informatique	13 246,52	13 246,52	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de bureau et informatique	6 581,10	6 581,10	-	232,89
Mobilier	13 121,57	11 228,58	1 892,99	1 950,24
<b>Immobilisations financières</b>				
Dépôts et cautionnements versés	1 000,00		1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>33 949,19</b>	<b>31 056,20</b>	<b>2 892,99</b>	<b>3 183,13</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 553,33	1 147,30	1 406,03	408,66
Autres créances	14 749,24		14 749,24	13 641,33
Avances et acomptes versés / commandes			-	-
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	373 155,93		373 155,93	370 297,96
<b>TOTAL</b>	<b>390 458,50</b>	<b>1 147,30</b>	<b>389 311,20</b>	<b>384 347,95</b>
<b><u>COMPTES REGULARISATION ACTIF</u></b>				
Charges constatées d'avance	20 501,70		20 501,70	15 571,80
<b>TOTAL</b>	<b>20 501,70</b>		<b>20 501,70</b>	<b>15 571,80</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>444 909,39</b>	<b>32 203,50</b>	<b>412 705,89</b>	<b>403 102,88</b>

*Bilan Passif*

	31/12/2012	N-1
	Net	Net
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Réserves de fonctionnement	184 130,75	179 450,46
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice)</b>	4 120,18	4 680,29
Subvention d'investissement	1 892,96	2 183,09
<b>TOTAL</b>	<b>190 143,89</b>	<b>186 313,84</b>
<b><u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b>		
Provision retraite	30 676,00	28 498,90
<b>TOTAL</b>	<b>30 676,00</b>	<b>28 498,90</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 919,19	44 011,02
Fournisseurs et comptes rattachés	95 194,02	100 324,39
Personnel	16 366,14	14 768,44
Organismes sociaux	23 976,06	22 272,36
Autres dettes fiscales et sociales	10 430,59	6 913,93
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>191 886,00</b>	<b>188 290,14</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>412 705,89</b>	<b>403 102,88</b>

## Compte de Résultat

	Exercice Clos au 31/12/12	N-1
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
Production vendue (services)	285 727,55	272 543,14
Subvention du Conseil Général	137 959,86	161 956,52
Reprise sur provisions Transfert de charges	30 853,63	30 000,15
Autres produits	145,36	48,17
<b>TOTAL</b>	<b>454 686,40</b>	<b>464 547,98</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
Autres achats & charges externes	154 412,81	173 272,24
Impôts, taxes et versements assimilés	4 860,18	3 581,61
Salaires et traitements	187 048,04	177 748,51
Charges sociales	81 005,43	76 007,28
Dotation aux amortissements	913,50	1 059,88
Dotation aux provisions	30 676,00	28 498,90
Autres charges	73,81	1 817,36
<b>TOTAL</b>	<b>458 989,77</b>	<b>461 985,78</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 303,37</b>	<b>2 562,20</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits sur cession valeurs mobilières	365,99	2 640,30
<b>Charges financières</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits sur exercices antérieurs	205,84	426,73
Subvention invest.virée au compte de résultat	913,49	1 059,89
Produits exc sur opération de gestion	8 385,72	-
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges sur exercices antérieurs	335,49	-
Charges exc sur opération de gestion /cession	-	1 314,03
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 112,00</b>	<b>694,80</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>4 120,18</b>	<b>4 680,29</b>

## ANNEXE

### EXERCICE 01.01.2012 au 31.12.2012

TOTAL DU BILAN 412 705.89 Euros

RESULTAT : Bénéfice de 4 120.18 Euros

#### 1 FAIT MAJEUR

Néant

#### 2/ PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### 3/ NOTES SUR LE BILAN :

##### 3.1 SUBVENTION EQUIPEMENT

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Subvention équipement	7 547.94	623.36	2 771.12	5 400.18

##### AMORTISSEMENT SUBVENTION EQUIPEMENT

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
	5 364.85	913.49	2 771.12	3 507.22

La subvention d'investissement attribuée par le Conseil Général est reprise au compte de résultat selon le même plan que l'immobilisation financée.

##### 3.2 PROVISIONS

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Pension	28 498.90	30 676.00	28 498.90	30 676.00
Créances	1 434.12	0.00	286.82	1 147.30
	29 933.02	30 676.00	28 785.72	31 823.30

### 3.3 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (montants bruts)**

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Logiciels	13 246.52	0.00	0.00	13 246.52
Matériel de bureau	11 358.09	0.00	4 776.99	6 581.10
Mobilier	12 498.21	623.36	0.00	13 121.57
TOTAL	37 102.82	623.36	4 776.99	32 949.19

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS**

	Début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Logiciels	13 246.52	0.00		13 246.52
Matériel de bureau	11 125.20	232.89	4 776.99	6581.10
Mobilier	10 547.97	680.61	0.00	11 228.58
TOTAL	34 919.69	913.50	4 776.99	31 056.20

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévisible de l'immobilisation et conformément à la durée généralement admise

### 3.4 CREANCES ET DETTES

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

	Montant Brut	Jusqu'à 1 an	à plus d'un an
Clients	2 553.33	2 553.33	
Autres créances	14 749.24	14 749.24	
TOTAL	17 302.57	17 302.57	

**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	à plus d'un an
Acomptes clients	45 919.19	45 919.19	
Fournisseurs	95 194.02	95 194.02	
Personnel congés à payer	16 366.14	16 366.14	
Organismes sociaux	23 976.06	23 976.06	
Dettes fiscales	10 430.59	10 430.59	
TOTAL	191 886.00	191 886.00	

### 3.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

### 3.6 REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Néant

**LOISIRS ACCUEIL****ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901****SIEGE SOCIAL : 8 rue d'Escures – 45000 ORLEANS**

\*.\*.\*.\*.\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'approbation des comptes de****l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.**

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Nature et objet**

- ⇒ Dirigeant concerné : Membres du conseil d'Administration
- ⇒ Nature et objet : Hébergement (gîtes, chambres d'hôtes, camping), transport (autocar, bateaux)

Au cours de l'exercice 2012, des prestations d'hébergement et de mise à disposition de moyens de transport détenues par les membres du Conseil d'administration ont été effectuées. Le total des produits sur ces locations s'élève à 54 420,25 euros.

Fait à Orléans, le 22 février 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



S. AUBAILLY  
Associé Mandataire Social